

Septembre 2022 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde

--



Conférence de presse de rentrée



La préfète de région, Fabienne BUCCIO a tenu sa conférence de presse de rentrée le 29 septembre. Aux côtés du contrôleur général du SDIS 33 Marc VERMEULEN, elle est longuement revenue sur les incendies qui ont touché cet été la Gironde et d'autres départements en Nouvelle-Aquitaine. Divers sujets d'actualité ont également été abordés : la situation économique de la région, la crise énergétique, les risques de coupures de courant, et la nécessité pour tous d'apprendre à modérer sa consommation d'énergie.
En savoir plus : <https://bit.ly/3y12yVq>

Rocade bordelaise : améliorer la mobilité métropolitaine



Le secrétaire général de la préfecture et le président de Bordeaux Métropole ont présenté à la presse le 27 septembre dernier une série de mesures pour fluidifier le trafic sur la rocade et améliorer les déplacements métropolitains à court et à moyen terme : interdiction de doubler et modulation tarifaire pour les poids lourds, circulation des transports en commun autorisée sur la bande d'arrêt d'urgence...
En savoir plus: <https://bit.ly/3BIIHfU>

80 policiers supplémentaires pour la Gironde



La préfète de la Gironde a accueilli le 2 septembre dernier, les 80 policiers nouvellement affectés dans le département, au profit de l'agglomération bordelaise et de la circonscription d'Arcachon. Portant à 140 les effectifs supplémentaires pour la direction départementale de la sécurité publique, ces renforts importants témoignent de l'engagement de l'État pour garantir la tranquillité et la sécurité des habitants de Gironde.
En savoir plus: <https://bit.ly/3q4Dxo1>

France services : nouvelles labellisations

France Services

Faciliter l'accès des citoyens
à un panier de services de qualité

De nouvelles structures France Services ont été labellisées en Nouvelle-Aquitaine en juillet 2022, portant leur nombre à 303 dans la région, dont 21 mobiles. L'objectif est de faciliter l'accès des citoyens aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires. D'autres structures fixes ou mobiles seront encore labellisées dans les prochains mois. Retrouvez le détail des points France Service sur <https://bit.ly/3LknVWu>

--



ÉCONOMIE - EMPLOI

Nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels



20 nouveaux
lauréats du fonds
d'accélération
des investissements
industriels en
Nouvelle-Aquitaine



Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, 20 nouvelles entreprises régionales ont été sélectionnées pour bénéficier du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Elles représentent 3,2 millions d'euros de subventions pour 19,8 millions d'euros d'investissements productifs, et créeront près de 525 emplois. Au total, ce sont désormais plus de 85 millions d'euros d'aides qui ont été versées par l'État et la Région à des projets régionaux via ce fonds.

En savoir plus: <https://bit.ly/3yR8Nfm>

Diversification des sous-traitants de la filière automobile



Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et le ministre délégué chargé de l'Industrie, ont annoncé le 23 septembre les lauréats de l'Appel à projet « Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de la filière automobile » dans le cadre de France 2030. En Nouvelle-Aquitaine, 2 entreprises lauréates dont les projets totaliseront 2,6 millions d'euros d'investissements productifs, seront soutenus par l'État à hauteur d'1 million d'euros.

En savoir plus : <https://bit.ly/3Stu7OU>

--



SÉCURITÉ

Groupe opérationnel forêt-bois

La préfète Fabienne BUCCIO a installé un groupe opérationnel "forêt-bois" pour travailler sur l'après-incendies avec les services de l'Etat, la DFCI, le SDIS, les sylviculteurs, les entreprises d'exploitations et les industriels du bois. Objectifs : dresser l'estimation des dégâts forestiers, relever les difficultés rencontrées par la filière bois et recenser les besoins. La deuxième réunion de travail s'est tenue le 8 septembre à la préfecture.

En savoir plus: <https://bit.ly/3UyyKcj>



Prévention du risque routier pendant les vendanges



La préfecture de la Gironde s'est associée à la campagne « prévention du risque routier pendant les vendanges » menée par la MSA en septembre, afin de sensibiliser les professionnels de la viticulture et usagers de la route au risque routier pendant cette période. L'occasion de présenter des nouveautés cofinancées par la préfecture, dont l'application Vérif'Tech Agri, qui permet d'effectuer les vérifications des tracteurs et remorques et le projet de simulation de conduite d'engins agricoles en réalité virtuelle.

En savoir plus: <https://bit.ly/3esOCwu>

--



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RER Métropolitain : lancement de la concertation



Trois concertations volontaires préalables à enquêtes publiques, sur l'aménagement de trois lignes ferroviaires du projet de RER Métropolitain sont ouvertes à participation. La mise en œuvre du RER Métropolitain nécessite la réalisation d'aménagements ferroviaires pour permettre des liaisons décarbonées et optimisées entre la Métropole de Bordeaux et sa périphérie. Chacun peut apporter sa contribution en ligne sur <https://www.projet-rer-m.fr> jusqu'au 19 novembre 2022.

En savoir plus: <https://bit.ly/3xGczHD>

--



ENVIRONNEMENT

Approbation du schéma régional de la biomasse de Nouvelle-Aquitaine



La préfète de région a signé l'arrêté préfectoral d'approbation du schéma régional de la biomasse (SRB), après sa validation par le Conseil régional. Élaboré conjointement par l'Etat et la Région, en lien avec l'ADEME, ce schéma s'inscrit dans le cadre des politiques publiques visant à favoriser l'avènement d'une économie « bas carbone » et à fixer les objectifs de développement de l'énergie renouvelable issue de la biomasse aux horizons 2030 et 2050 en Nouvelle-Aquitaine.

En savoir plus: <https://bit.ly/3C82IMb>

Plan de relance : les lauréats du fonds friches



Plus de 60 millions d'euros ont été mobilisés en 2021 et 2022 pour recycler des friches et permettre des aménagements de renouvellement urbain en Nouvelle-Aquitaine. Au total, 183 opérations sont financées au titre du fonds friche dans la région. Ces opérations permettront d'accompagner la création de plus de 300 000 m² de logements -dont la moitié sont des logements sociaux- et de 680 000 m² de surface économique pour dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité.

En savoir plus: <https://bit.ly/3OB6DoV>

--



COHÉSION SOCIALE

Des équipements sportifs de proximité subventionnés par l'État



176 projets de proximité dans les 12 départements de la région ont d'ores et déjà été subventionnés par le programme de soutien annoncé par le président de la République dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris et de son plan « héritage et durabilité ». En 2022, 7 millions d'euros ont ainsi été alloués en Nouvelle-Aquitaine pour financer des projets portés par des collectivités ou des associations à vocation sportive.

En savoir plus: <https://bit.ly/3CclHGh>

--



CULTURE - JEUNESSE

Label 100% EAC



La préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et la rectrice de la région académique ont attribué le label 100% EAC à 16 collectivités néo-aquitaines. Ce label décerné pour 5 ans, reconnaît l'engagement d'un territoire en faveur de la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (EAC). Les collectivités qui le souhaitaient ont pu candidater jusqu'en avril 2022 pour une première vague de labellisations.

En savoir plus : <https://bit.ly/3BVLpNZ>

Labellisation des premiers « Centres Nationaux de la Marionnette »

L'Espace Jéliote d'Oloron-Sainte-Marie situé dans le département des Pyrénées-Atlantiques, fait partie des six premiers Centres Nationaux de la Marionnette (CNMa) labellisés par la ministre de la Culture fin septembre. Institué par décret en novembre 2021, ce nouveau label création artistique reconnaît l'importance de cet art populaire et son rôle dans le renouvellement des esthétiques des arts de la scène.

En savoir plus : <https://bit.ly/3Vgg7un>



--



Enquête Insee



Trois ans après avoir occupé un emploi saisonnier en Nouvelle-Aquitaine, 61 % de ces travailleurs sont en contrat salarié. Le taux de 39 % des anciens saisonniers n'occupant pas un emploi salarié est à peu près le même que pour les travailleurs non saisonniers (42 %). Cette étude se base sur le suivi de 11 750 personnes ayant occupé un emploi saisonnier en Nouvelle-Aquitaine pendant trois ans après la fin de ce contrat saisonnier.

Consultez l'étude sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6480032>

En bref

L'État en Nouvelle-Aquitaine c'est 28,8 milliards d'euros d'investissement, de fonctionnement, d'interventions, et de dotations aux collectivités territoriales....

Voici le rapport d'activité des services de l'État en région pour l'année 2021 : <https://bit.ly/3OFppvk>

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



[Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
Le site officiel de l'administration française

[gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

[Legifrance](https://www.legifrance.gouv.fr)
la loi en France

[france.fr](https://www.france.fr)
La France et vous

[data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)
Association Française pour l'ouverture

Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2022 en Gironde